

La mobilisation des connaissances : état des lieux

L'examen que nous avons fait des 138 articles publiés pendant les cinq dernières années a permis de dégager de grandes tendances actuelles en matière de mdc.



Les dimensions de la mdc au cœur des analyses récentes

Au premier rang, 28 articles portent sur la question de « l'application et de l'appropriation des résultats par les utilisateurs » [28]. Cela n'a pas de quoi surprendre. La pression exercée sur les chercheurs est grande afin qu'ils produisent des résultats utilisables ainsi que l'intérêt des praticiens pour que les recherches qu'ils ont participé à construire fournissent des connaissances qui pourront être mises en application à court terme.



Engagement des partenaires

- Les éléments qui doivent faire l'objet de négociation (attentes respectives des partenaires, calendrier des activités conjointes, enjeux de divers ordres, professionnels, juridiques, institutionnels, économiques ou politiques).
- L'identification des parties prenantes.
- La hiérarchisation des savoirs (scientifiques, issus de la pratique, d'expérience).
- La culture d'expérimentation et d'innovation dans les organisations.



L'animation et l'accompagnement du partenariat

- La question du dialogue et de la co-construction, un élément absolument fondamental à la mdc.
- L'asymétrie des relations et les tensions qui peuvent émerger.
- Les acteurs responsables de l'animation (des événements ponctuels comme des partenariats plus largement)
- Les courtiers de connaissances
- La dimension du réseautage
- L'implication continue des parties prenantes tout au long du projet, par opposition à la dynamique qu'on retrouvait fréquemment dans le passé alors que les partenaires se voyaient en début projet ainsi qu'au moment de la remise d'un livrable.
- La tendance des laboratoires vivants (*living labs*) dont le nombre s'est multiplié au fil des récentes années.



La formalisation et l'adaptation des connaissances mobilisées

- L'influence des relations de pouvoir dans l'échange de connaissances
 - La question de l'asymétrie du pouvoir dans la relation chercheur-praticien ainsi qu'entre les chercheurs eux-mêmes.
 - Le rôle des chercheurs en recherche-création dans la mdc et des tensions qui peuvent découler de leur intervention.
 - Le contexte de la décolonisation et la légitimité des savoirs locaux.
- Les compétences nécessaires pour l'échange de connaissances
 - La notion de « tiers facilitateurs », plus familièrement appelé intermédiaires.
 - La capacité de théoriser des chercheurs dans le cadre de projets ayant des composantes pratiques.
 - Le rôle de « traducteurs de connaissances » que peuvent jouer les professeurs universitaires.
 - Les compétences relatives au transfert de connaissances qui sont au cœur de la gestion organisationnelle.



Les processus collaboratifs

- La fertilisation croisée des connaissances.
- L'adaptation des stratégies au cœur des processus.
- La conception d'espaces réflexifs qui permettent aux partenaires d'échanger et de faire sens des connaissances.
- L'utilisation de l'art comme activité collaborative.



Les outils de partage des connaissances

- Les médias sociaux.
- L'utilisation des wikis, des blogues, des plateformes collaboratives en ligne, des conférences web et des cartes conceptuelles.
- Les communautés de pratiques.



L'appropriation et l'application des résultats par les co-constructeurs et les utilisateurs

→ Le développement de stratégies qui permettent une application des connaissances plus facile.

- Le choix des objectifs d'un projet (réalistes et mesurables afin de réellement pouvoir juger de la faisabilité d'un projet).
- Les barrières et les facilitateurs à l'application des connaissances lesquels peuvent se situer au niveau organisationnel (ex. : le niveau de maturité organisationnel, les organisations dites apprenantes, etc.) ou au niveau individuel (ex. : influence des dimensions relationnelles et cognitives de la relation recherche-pratique à l'étape de l'application des connaissances).

→ La question de la temporalité

- La relation entre le type d'action qui doit être posé et le calendrier du projet de mdc.
- Le moment de l'application et le temps d'incubation requis pour qu'une connaissance se traduise dans la pratique.

→ Le développement de compétences

- Les compétences particulièrement utiles chez les chercheurs (ex. : compétences spécifiques au transfert de connaissances, préparation d'outils d'aide à la décision, l'identification des portes d'entrée menant aux décideurs, etc.).
- Les compétences particulièrement utiles chez les praticiens (ex. : la capacité de conduire des recherches, de faire appel à celles-ci, d'y accéder (notamment via les outils numériques) ou d'en faire usage).
- Les programmes de formation axés sur le transfert.

→ Les divers modèles développés (ex. : prise de décision multicritère application des connaissances de divers secteurs, etc.).



L'évaluation

→ Les enjeux généraux de l'évaluation du transfert de connaissances.

→ Les approches d'évaluation (méthodes mixtes, évaluation comme pratique réflexive, cadre de référence, etc.).

→ Les acteurs impliqués dans le processus d'évaluation de la mdc

- Quelle est l'influence de leurs diverses caractéristiques (notamment celles des messagers et des courtiers de connaissances)?
- Comment peut diverger le niveau de satisfaction des divers acteurs?

→ Les principes relatifs à l'évaluation du transfert de connaissances.

→ La validation des processus d'évaluation.

→ Les facteurs d'impact.

Cette fiche est issue du document *Diagnostic de l'expertise québécoise dans le domaine de la mobilisation des connaissances* qui rend compte du chemin accompli en matière de mobilisation des connaissances (mdc) ou de recherche collaborative au cours de la période 2010-2020 au Québec et de tirer des enseignements de cette expérience unique de recherche afin d'en accroître la portée. Fruit d'un travail conjoint entre l'Université de l'Ontario français (UOF), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Humanovis et TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire), il est financé par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC).